

PROVINCE DE QUÉBEC35^e LÉGISLATURE2^e SESSION

QUÉBEC, LE 12 JUIN 1998

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 12 juin 1998

Aujourd'hui, à onze heures quarante et une minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- | | |
|--|--|
| n ^o 159 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports afin d'instituer le Fonds de gestion de l'équipement roulant | n ^o 435 Loi sur la Société Innovatech Régions ressources |
| n ^o 406 Loi modifiant le Code des professions | n ^o 436 Loi sur la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches |
| n ^o 423 Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec et d'autres dispositions législatives | n ^o 437 Loi sur la Société Innovatech du sud du Québec |
| n ^o 424 Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal | n ^o 446 Loi modifiant le Code du travail |
| n ^o 431 Loi sur Investissement-Québec et sur Garantie-Québec | La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur. |
| n ^o 433 Loi modifiant le Code des professions concernant le titre de psychothérapeute | |
| n ^o 434 Loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal | |